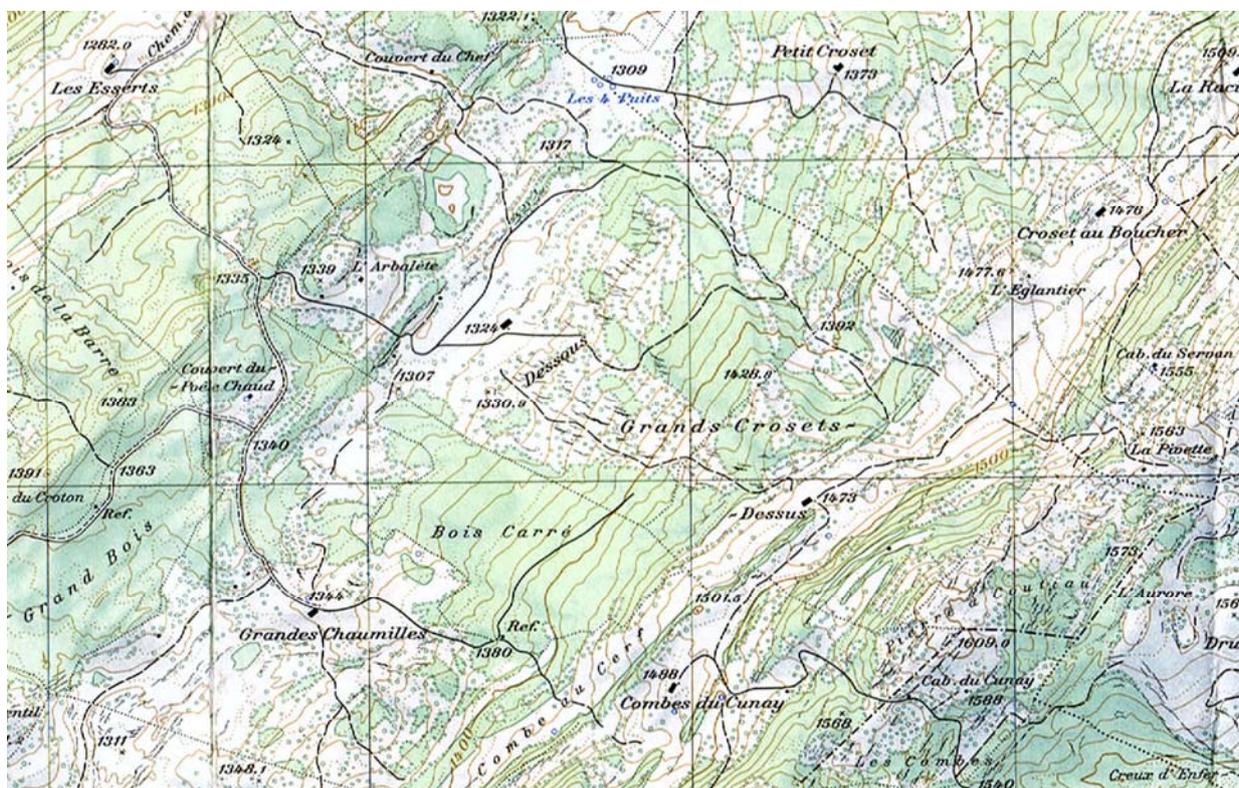


Les Grands Crosets dessous

43 Les Grands Crosets Dessous

Propriétaire	: Commune du Chenit
Exploitant	: Berney Edward, Les Bioux
Altitude	: 1300 - 1380 m (chalet: 1324 m)
Surface pâturable épurée	: 76 ha
Charge en 1972	: 1 taureau 32 vaches 15 grandes génisses de 2 à 3 ans 17 petites génisses de 1 à 2 ans 18 veaux



Provenance du bétail	: troupeau de l'amodiateur, sauf 30 génisses louées de la plaine
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: l'exploitant vient matin et soir chercher la production pour la livrer à la laiterie des Bioux
Personnel	: un vacher et son épouse aidés de leur fils adulte

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation d'estivage occupe une plateau ondulé. Vers le sud-est, le terrain remonte en pente faible à modérée. Toute la partie inférieure jouit en général d'un sol profond convenant pour la production herbagère. On y rencontre toutefois plusieurs bandes de forêt qui parcourent les régions les moins favorables. La partie basse produit un bon herbage dans lequel il ne pousse que peu de mauvaises plantes.

Toute la partie sud-est repose sur la roche plate qui affleure en maints endroits. De grandes surfaces dépourvues de terre demeurent improductives. Ailleurs, la mince couche de terre produit un maigre herbage. Une partie de cette surface a déjà été soustraite au parcours du bétail. Les nombreuses fissures que présente la roche pourraient éventuellement causer des accidents des membres.

On parvient aux Grands Crosets Dessous depuis l'Orient par un chemin asphalté jusqu'à 800 m du chalet. Le dernier tronçon graveleux est facilement praticable en voiture. Des clôtures fixes divisent la propriété en 4 parcs. Le bétail laitier pâture toujours séparément. Deux puits au nord en bordure du pâturage, les 2 citernes du chalet et une citerne avec couvert dans la partie ouest assurent l'approvisionnement en eau. L'exploitant amène du foin et de la paille. On entasse le fumier à même le sol près du chalet, puis on le mène l'automne sur la prairie au moyen d'un épandeur. Il existe une fosse à purin de 30 m³ avec vidange par pression naturelle. Cependant, on emploie une bossette à pression pour répartir cet engrais naturel. La fumure est complétée par l'apport annuel de 5000 kg de scories thomas et de 1000 kg de sel de potasse 40 % qu'on sème en fin de saison.

Bâtiment

Il s'agit d'un chalet-étable construit en maçonnerie avec toiture de tôle. En 1970, on a procédé au crépissage d'un mur et on a aménagé les abords en béton. Le personnel dispose de 2 chambres. La cuisine se trouve dans l'ancien local de fabrication qu'une paroi partage en deux parties. L'eau de la citerne parvient à la cuisine par pompage manuel. L'éclairage à gaz est installé. Il existe aussi une chambre à lait et une cave. Deux étables doubles disposées longitudinalement offrent 64 places. Elles sont munies de crèches. Dans chaque écurie, un caniveau central en maçonnerie sépare les couches. La porcherie est utilisée comme stabulation libre et on y loge 15 génisses.

Améliorations à effectuer

- nettoyer la citerne alimentant la cuisine
- aménager une chambre supplémentaire



Photo piquée sur le net. Le chalet apparaît typique architecture alpages de la commune du Chenit. Dommage que les arbres plantés devant la façade du levant cachent l'essentiel de ce chalet qu'il ne nous restera plus qu'à joindre à la première occasion.

Les Grands Crosets dessous, selon l'étude de Ernest Dorner, se virent constitués de la manière suivante :

Le 30 octobre 1883, les fils d'Auguste Girod, Charles-Emile et Pierre-Jules, commerçants à Morez, achètent le pâturage au prix de 90 000 francs, pour le revendre trois ans plus tard, le 29 janvier 1886, à Eugène Richard, domicilié à Dijon pour 80 000 francs. Enfin Eugène Courcelle de Vesoul entre en possession du Grand Croset le 17 juillet 1893, pour la somme de 62 500 francs. Ce dernier transmet l'immeuble à son fils Georges Courcelle le 19 octobre 1912. Le 13 janvier 1936, Georges Courcelle partage la montagne : il vend la partie supérieure avec le chalet du milieu et la « rechange » à la SI des Charmilles à Essertines-sur-Rolle. Depuis lors cette partie du pâturage est connue sous le nom de Grand Croset-dessus. Puis il vend la partie d'en bas, nommée Grand Croset-dessous, le 24 septembre de la même année, à Yolande Bérard née de Loys-Chandieu. Le 12 décembre 1939, le Grand Croset-dessous est racheté par la commune du Chenit. Ainsi prit fin une réunion de deux pâturages qui aura duré trois siècles et demi. En effet, elle avait été scellée par les seigneurs de La Chaux et de Mex, et par les communes du Pied du Jura le 8 janvier 1587¹.

¹ Ernest Dorner, Etude sur l'origine du Grand Croset-dessus, 1978.

Une promenade au Grands Crosets dessous du 20 mai 2012

Précisons-le, aucune marche à pied, tout en voiture, selon la mode du temps !

Il s'agit-là du dernier chalet du pied du Mont-Tendre que nous voyons pour la première fois.

Bâtisse d'alpage du milieu du XIXe siècle, tout à fait à la mode des anciens chalets de la commune du Chenit qui n'a pourtant pas été construit par elle, puisque l'on sait, selon le texte ci-dessus, que cette dernière ne le racheta qu'en 1939.

Le chalet a belle allure et apparaît bien tenu. Les portes de l'écurie sont grandes ouvertes, preuve évidente que la saison se rapproche et que déjà on la prépare activement.

On pénètre dans la bâtisse pour y prendre les photos traditionnelles. La poutraison est belle et en parfait état. Un bruit du côté de la cuisine nous fait ressortir et nous inquiéter de celui qui le fait et qui n'est autre que le berger déjà sur les lieux.

Celui-ci sortant sur le devant de son chalet, voici les salutations d'usage. Quelques mots et puis l'invitation heureuse à rentrer boire un café qui se révélera excellent.

Le berger est M. Maillefer d'Orbe. Il fait ici sa treizième saison, travaillant pour le compte, entr'autre de Michel Rochat du Solliat, dit le Mich'. La bibliothèque sous la fenêtre révèle un homme de culture, et qui plus est, selon ses propos, philosophe. De plus il peint. Chose étonnante, il n'expose pas. C'est un grand timide qui se refuse à affronter les complications qu'entraîne toute exposition. Les œuvres reposent dans la pièce attenante, très grande, qui n'est autre que l'ancienne cave. Chose à signaler, mis à part deux ou trois toiles de dimensions réduites, peintures non figuratives, des essais, précise-t-il, toutes les autres œuvres nous tournent le dos, c'est-à-dire sont toutes entreposées image contre image, ce qui ne permet pas de les découvrir. On ne saura donc pas la qualité de l'ouvrage ni son style. Beaucoup de ces toiles sont de grandes dimensions, œuvres passées, puisque l'artiste peint désormais des formats plus modestes.

Aucun chien apparent dans la maison. Par contre un joli chat qui ne demande qu'à ce qu'on le caresse.

Le berger, avec le temps, a pu connaître ses confrères d'un peu près de toute la Vallée, Markus y compris, lesquels nous évoquons en passant.

Le monde des alpages, bien particulier, à part, avec des règles qui lui sont propres. Et pour les bergers, c'est comme une grande confrérie en laquelle n'entre pas qui veut. Et s'il n'y a pas d'intronisation officielle, les saisons que vous avez faites, et la manière dont vous les avez accomplies, sont là pour asseoir votre réputation et vous donner la place que vous méritez dans cette grande « fratrie ».

Notre berger vient d'Orbe. Il a deux saisons qui ne s'entremêlent d'aucune manière. Ainsi sitôt après la descente redescend-il en plaine où il retrouve ses occupations que l'on suppose ordinaires, pour ne remonter ici que la saison d'après. Nulle visite pendant ces longs mois où la grande et belle bâtisse a retrouvé son silence hivernal qui la mettra désormais hors du monde.

Le printemps seul viendra faire renouer les lieux avec la vie alpestre de ces hauts.

Cahier photographique



Les Grands Crosets dessous, en bordure d'une immense clairière.



Toit à pans brisés, selon la mode classique des alpages de la commune du Chenit. La base de ce pan recouvre l'ancienne porcherie que l'on trouve ci-dessous.





Portes d'écurie cintrées, autant au levant qu'au couchant.



Très belle charpente dont une partie seulement est d'époque, ce que montre la différenciation des couleurs.





Les crèches pour l'alimentation complémentaire du bétail.



Un devant de chalet accueillant.





L'ancienne cheminée a subi des restructurations importantes.



Un banc qui en a vu passer, du monde...





A la cave, une jolie fenêtre à l'ancienne, avec six carreaux.

